

# Bonjour; ici la gazette

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **1 (1986)**

Heft 1: **Gazette**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**BONJOUR; ICI LA GAZETTE**

Bonjour, ici la gazette NIKE. Je suis heureux de m'adresser à vous pour la première fois. Vous pouvez me considérer, dans le cadre de la conservation des biens culturels, comme membre d'un réseau de divulgation des informations récoltées par les centres de documentation existants. Des professionnels du patrimoine, conservateurs, restaurateurs, architectes aux amateurs, en passant par les politiciens, les simples citoyens et les journalistes, tous peuvent se renseigner chez moi (Tél: 031/22.86.77).

Mais lisez plutôt l'agenda (qui recense, sans prétendre à l'exhaustivité, les interventions sur le tissu culturel) pour en savoir plus sur les prochains séminaires et visites ou ma rubrique "dernières publications". A moins que la série qui présente les bibliothèques spécialisées ne vous rebute, vous devriez pouvoir y glaner quelques données intéressantes. Bien sûr, j'attends vos suggestions avec plaisir, pour compléter mes tuyaux. Le bulletin du NIKE doit être un instrument d'échange utile et utilisé pour conserver les biens culturels en évitant d'oeuvrer dans l'ombre.

Délai de rédaction: GAZETTE NIKE N° 2: 12 janvier 1987

Evénements

Un résumé de l'actualité dans le domaine de la conservation des biens culturels.

Documents

Descriptions de bibliothèques et d'archives peu connues ou situées à l'étranger qui peuvent présenter un intérêt pour les chercheurs ou les spécialistes. Des données précises sur la manière d'accéder aux informations de ces centres de documentation complètent la présentation des ressources.

Publications

Un inventaire des derniers travaux effectués par les autorités chargées de la protection du patrimoine, les associations ou institutions. Cette rubrique dépend du bon vouloir des auteurs et éditeurs: envoyez donc à la GAZETTE NIKE vos revues, cahiers, et autres brochures. La rédaction est là pour faire connaître vos textes à un cercle de lecteurs aussi large que possible: vous nous informez, nous répercutons.

PNR 16 News

Des nouvelles du Programme National de Recherche n° 16 "méthodes pour la conservation des biens culturels" ainsi que des indications concernant les dernières publications du PNR 16.

Agenda

Toutes les coordonnées des congrès, séminaires, expositions ayant un lien avec la conservation des biens culturels. Merci aux organisateurs qui penseront à nous mettre sur leur liste d'adresses et nous avertiront à temps.

Il est moins UNE

Certains biens culturels sont en danger, ici et maintenant. La main de l'homme entend les détruire, mais ils existent encore. Généralement, ces témoins importants sont abandonnés depuis belle lurette. En signalant leur existence, nous espérons que certains trésors irremplaçables pourraient être sauvés, en alertant l'opinion publique, en sensibilisant les autorités et autres officiels concernés.